

Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne
Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne
Band: 38 (1899)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Table des matières

du tome XXXVIII du Bulletin des lois.

(Année 1899.)

	Pages
I. Lois et ordonnances cantonales	1—85
II. Lois et ordonnances fédérales, annexe	1—472

I. Lois et ordonnances cantonales.

<i>Règlement de l'école d'élèves sages-femmes, 11 janvier 1899</i>	1
<i>Circulaire du Conseil-exécutif aux préfets concernant la surveillance des chaudières à vapeur, 1^{er} février 1899</i>	8
<i>Règlement concernant le ramonage des cheminées, 23 février 1899</i>	11
<i>Tarif des ramoneurs, 23 février 1899</i>	20
<i>Arrêté du Conseil-exécutif concernant les installations qui servent à la production ou à l'utilisation de forces électriques, 7 mars 1899</i>	23
<i>Décret conférant la qualité de personne morale à la „Fondation de la famille Kolb“, 17 mars 1899</i>	26
<i>Ordonnance concernant les loteries, 26 avril 1899</i>	27
<i>Règlement du Conseil-exécutif, 27 avril 1899</i>	29
<i>Ordonnance concernant le tarif des honoraires des sages-femmes, 29 avril 1899</i>	36

	Pages
<i>Décret</i> modifiant l'organisation judiciaire et administrative du district de Berne, 18 mai 1899	39
<i>Décret</i> conférant la qualité de personne morale à l'hôpital Fenninger, à Laufon, 19 mai 1899	43
<i>Décret</i> conférant la qualité de personne morale à la Fondation Arn, 19 mai 1899	44
<i>Règlement</i> concernant les attributions des fonctionnaires chargés de l'administration de la justice dans le district de Berne, 30 juin 1899	45
<i>Ordonnance</i> ayant pour objet de placer l'Allmend-graben, à Ringgenberg, sous la surveillance de l'Etat, 12 juillet 1899	49
<i>Règlement</i> des cours agricoles d'hiver de la Rütti, près de Zollikofen, 16 août 1899	50
<i>Circulaire</i> de la Direction de la police aux préfets concernant les papiers de légitimation des Danois, 29 août 1899	53
<i>Circulaire</i> du Conseil-exécutif aux préfets et aux fabricants et entrepreneurs soumis à la loi sur la responsabilité civile concernant l'obligation de déclarer les accidents, 7 octobre 1899	55
<i>Loi</i> concernant les votations populaires et les élections publiques, 29 octobre 1899	59
<i>Loi</i> concernant la contribution de l'Etat aux dépenses des hôpitaux publics, 29 octobre 1899	63
<i>Décret</i> concernant la réunion des communes municipales de Vigneules et de Bienne, 20 novembre 1899	67
<i>Décret</i> détachant la commune municipale et paroisse de Trubschachen de l'arrondissement d'état civil de Langnau, 20 novembre 1899	69

	Pages
<i>Décret</i> concernant l'organisation de sections de classe dans les écoles primaires, 21 novembre 1899	71
<i>Décret</i> conférant la qualité de personne morale à l'asile des vieillards du district de Courtelary, 22 novembre	73
<i>Ordonnance</i> concernant l'organisation et l'adminis- tration du corps de la police cantonale, 20 dé- cembre 1899	74
<i>Ordonnance</i> concernant le contrôle des départs et arrivées des hommes astreints au service mili- taire, 21 décembre	81
<i>Règlement</i> concernant les dépôts de titres de l'emprunt $3\frac{1}{2}\%$ de l'Etat de Berne de 1899, 26 décembre 1899	84
<i>Errata</i>	86

II. Lois et ordonnances fédérales.

Lois et ordonnances fédérales	Annexe
Sommaire et table alphabétique des matières	473—488



**Table alphabétique des matières
du tome XXXVIII du Bulletin des lois.
(Année 1899.)**

Lois et ordonnances cantonales.

A.

	<i>Pages</i>
<i>Accidents. Circulaire du Conseil-exécutif aux préfets et aux fabricants et entrepreneurs soumis à la loi sur la responsabilité civile concernant l'obligation de déclarer les —</i>	55
<i>Allmendgraben, à Ringgenberg. Ordonnance ayant pour objet de placer l'— sous la surveillance de l'Etat</i>	49
<i>Asile des vieillards du district de Courtelary. Décret conférant la qualité de personne morale à l'—</i>	73

B.

<i>Berne. V. Organisation judiciaire, etc.</i>	
<i> V. Fonctionnaires, etc.</i>	
<i>Bienna. Décret concernant la réunion des communes municipales de Vigneules et de —</i>	67

C.

<i>Chaudières à vapeur. Circulaire du Conseil-exécutif aux préfets concernant la surveillance des —</i>	8
---	---

	Pages
<i>Conseil-exécutif. Règlement du —</i>	29
<i>Contribution de l'Etat aux dépenses des hôpitaux publics. Loi concernant la —</i>	63
<i>Cours agricoles d'hiver. Règlement des — de la Rütli, près de Zollikofen</i>	50
<i>Courtelary. V. Asile des vieillards, etc.</i>	

P.

Danois. Circulaire de la Direction de la police aux préfets concernant les papiers de légitimation des — 53

Départs et arrivées des hommes astreints au service militaire. Ordonnance concernant le contrôle des — 81

E.

E.

<i>Fonctionnaires chargés de l'administration de la justice dans le district de Berne. Règlement concernant les attributions des —</i>	45
<i>Fondation de la famille Kolb. Décret conférant la qualité de personne morale à la —</i>	26

IX

	Pages
<i>Fondation Arn. Décret conférant la qualité de personne morale à la —</i>	44
<i>Forces électriques. V. Installations, etc.</i>	

H.

<i>Honoraires. V. Sages-femmes.</i>	
-------------------------------------	--

<i>Hôpital Fenninger, à Laufon. Décret conférant la qualité de personne morale à l'—</i>	43
--	----

<i>Hôpitaux publics. V. Contribution de l'Etat.</i>	
---	--

I.

<i>Installations qui servent à la production ou à l'utilisation de forces électriques. Arrêté du Conseil-exécutif concernant les —</i>	23
--	----

L.

<i>Langnau. V. Trubschachen.</i>	
----------------------------------	--

<i>Loteries. Ordonnance concernant les —</i>	27
--	----

O.

<i>Organisation judiciaire et administrative du district de Berne. Décret modifiant l'—</i>	39
---	----

P.

<i>Police cantonale. Ordonnance concernant l'organisation et l'administration du corps de la — . .</i>	74
--	----

R.

<i>Ramonage des cheminées. Règlement concernant le —</i>	11
--	----

<i>Ramoneurs. Tarif des —</i>	20
---	----

	Pages
<i>Responsabilité civile. V. Accidents.</i>	
<i>Rütti. V. Cours agricoles d'hiver, etc.</i>	

S.

<i>Sages-femmes. Règlement de l'école d'élèves —</i>	1
<i>Ordonnance concernant le tarif des honoraires des —</i>	36
<i>Sections de classe. Décret concernant l'organisation de — dans les écoles primaires</i>	71
<i>Service militaire. V. Départs et arrivées, etc.</i>	

T.

<i>Trubschachen. Décret détachant la commune municipale et paroisse de — de l'arrondissement d'état civil de Langnau</i>	69
--	----

V.

<i>Votations populaires et élections publiques. Loi concernant les —</i>	59
--	----

Vigneules. V. Bienne.

